



ANALYSE EXPERTS

35 rue du Louvre
75002 Paris

Email : conferences@analyse-experts.fr

Conditions Générales de Vente

Désignation

La société ANALYSE EXPERTS est un organisme de formation dont le siège social est situé au 35 rue du Louvre - 75002 Paris

ANALYSE EXPERTS met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Paris et en visioconférence.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit à une formation de la société ANALYSE EXPERTS
- participant : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux formations proposées par la société ANALYSE EXPERTS pour le compte d'un client. Toute commande auprès d'ANALYSE EXPERTS implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Inscription

La validation du formulaire d'inscription en ligne vaut inscription définitive et acceptation du programme de la conférence, de son prix ainsi que des présentes conditions générales.

Convention et attestation

Pour chaque formation, suite à l'inscription en ligne sur le site www.analyse-experts.fr qui est ferme et définitive, la société ANALYSE EXPERTS s'engage à fournir au client une facture valant convention. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société ANALYSE EXPERTS, l'OPCO et le client. Une attestation de présence et de fin de formation lui seront fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Le paiement est à effectuer par chèque ou par virement bancaire :

- à réception de la facture, 30 jours pour les professions libérales et les sociétés commerciales
- à réception de la facture, 60 jours pour les établissements et entreprises publiques

Sur le compte suivant :

IBAN : FR7630066109130002007150102

BIC : CMCIFRPP

Le numéro de facture sera à préciser dans l'intitulé du virement. Pour les commandes de vidéos des conférences, visionnables dans un espace sécurisé, un paiement en ligne par carte bancaire est proposé comme moyen de paiement supplémentaire.

Prise en charge

Si le client souhaite bénéficier d'un financement, il doit en faire la demande directement à l'OPCO dans un délai suffisant avant le début de la formation (au moins 10 jours pour le FIFPL). La société Analyse Experts ne propose pas de subrogation. Dans le cadre d'une prise en charge financière par le FIFPL ou un autre OPCO, le Client s'engage donc à régler la totalité de sa formation et à percevoir sa prise en charge à la fin de la formation.

Conditions d'annulation d'une participation à une session de formation

En cas d'annulation de la formation à la demande du participant, confirmée par écrit, le participant sera tenu de dédommager l'organisme de formation en lui versant, à titre de dédit commercial, une indemnité dans les conditions suivantes :

30 % si l'annulation est reçue au plus tard 10 jours avant le début de la formation,

50 % si l'annulation est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation,

100 % si l'annulation est reçue moins de trois jours avant le jour de la formation.

Conditions d'annulation d'une session de formation par ANALYSE EXPERTS

En cas d'annulation de la formation de son fait, ANALYSE EXPERTS s'engage à rembourser intégralement ses clients après les avoir informés par mail. En cas de force majeure, la société ANALYSE EXPERTS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Modification des modalités d'accueil d'une session de formation

Pour les sessions de formation hybrides dont le nombre de participants en présentiel est inférieur à 10, Analyse Experts se réserve le droit de proposer une solution en visioconférence pour tous les participants.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation annexée ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès d'ANALYSE EXPERTS. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Traitement des données personnelles

ANALYSE EXPERTS met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. La société ANALYSE EXPERTS (www.analyse-experts.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par mail à l'adresse : data@analyse-experts.com.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société ANALYSE EXPERTS et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nanterre.